

DEPARTEMENT FRANCHISE, RESEAUX & DISTRIBUTION



CABINET SIMON ASSOCIÉS

Paris – Lyon – Nantes – Montpellier

SENSIBILITE AU MONDE DES AFFAIRES & AUX BESOINS DE SA CLIENTELE

SIMON ASSOCIÉS offre un service personnalisé à ses clients, adapté à leurs besoins propres, ajusté selon la taille et les spécificités de chaque réseau, dans le souci d'établir une véritable relation de confiance, qui exige :

- Disponibilité
- Réactivité
- Efficacité
- Compétence.

L'ACCOMPAGNEMENT DES TÊTES DE RESEAUX A TOUT STADE DE LEUR DEVELOPPEMENT

SIMON ASSOCIÉS intervient exclusivement pour les têtes de réseaux, quel que soit le mode de distribution appliqué : franchise, commission-affiliation, licence, concession, coopérative, distribution sélective ou exclusive, etc.

SIMON ASSOCIÉS travaille pour le compte de clients exerçant leur activité dans les secteurs les plus divers : l'habillement pour enfants et adultes, la chaussure, la fleur, la boulangerie, les revêtements de sol, l'ameublement, les cuisines, la maroquinerie, l'équipement automobile, le pneumatique, l'esthétique, le jouet, l'hôtellerie, la restauration rapide, la restauration à thème, l'immobilier, la distribution alimentaire, les pompes funèbres, l'énergie renouvelable, les services aux particuliers et le conseil aux entreprises.

SIMON ASSOCIÉS intervient en conseil et contentieux, tant en France qu'à l'international.

L'objet de la présente plaquette consiste à présenter successivement :

- Notre expertise
- Notre équipe
- Notre méthode de travail
- Notre philosophie : anticiper.

François-Luc SIMON
Associé-Gérant SIMON Associés
Expert de la FFF - Docteur en Droit

NOTRE EXPERTISE

☛ Conseil et Rédaction d'actes

- Rédaction de contrats de franchise, de commission-affiliation, de licence, de concession, de réservation de zone territoriale et de priorité d'implantation ;
- Rédaction de contrats de distribution, d'approvisionnement et de référencement ;
- Assistance à l'élaboration de Documents d'Information Précontractuelle (D.I.P.) ;
- Rédaction de documents commerciaux, tels que notamment les conditions générales de vente et d'achats ;
- Rédaction de contrats d'intermédiaires commerciaux (agents commerciaux, mandataires, commissionnaires) ;
- Mise en place de partenariats en France et à l'étranger (tels que notamment Master-Franchise, joint venture, développement en succursales) ;
- Rédaction et validation des communications destinées aux distributeurs des réseaux ;
- Validation des opérations de communication externe et des opérations promotionnelles.

Nous assistons nos clients dans la gestion courante de leur activité, ainsi que dans leur accompagnement spécifique dans les différents aspects de leur développement : stratégie, conseils en création et rachat de nouvelles enseignes, coexistence de plusieurs réseaux au sein d'un même groupe, développement en France et à l'international.

☛ Précontentieux et Contentieux

Nous intervenons de longue date en contentieux - étatique et arbitral - ainsi qu'en précontentieux.

☛ International

SIMON ASSOCIÉS présente la particularité d'avoir réalisé de nombreuses opérations à l'international, en joint-venture, master-franchise, franchise directe. Le cabinet utilise également les liens qu'il a tissés au fil des années au travers des opérations réalisées ; il dispose ainsi d'interlocuteurs dans les pays suivants :

- Europe : Allemagne, Belgique, Bulgarie, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, Grèce, Italie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Lettonie, Lituanie, Slovaquie, Suisse, Royaume-Uni, Tchéquie, et Ukraine.
- Afrique : Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Maroc, Tunisie.
- Amérique du Nord : Canada, Etats-Unis.
- Amérique du Sud : Argentine, Brésil, Colombie, Mexique, Panama.
- Asie : Chine, Japon, Abou Dabi, Dubaï, Inde, Turquie.

☛ Classements

SIMON ASSOCIÉS est classé parmi les meilleurs cabinets dans la catégorie « Forte notoriété » dans le classement des « Cabinets spécialisés en droit de la franchise » et dans le classement des « Cabinets spécialisés en droit de la distribution » (source : Décideurs, Guide Annuaire 2010).

NOTRE ÉQUIPE



Associé-gérant de SIMON ASSOCIÉS et Docteur en droit, François-Luc SIMON développe une forte expérience, en matière de droit économique, droit de la franchise et de la distribution. Il intervient en contentieux et en conseil, pour le compte de clients, en France et à l'international.

Il est l'auteur de nombreuses publications en droit commercial et droit de la franchise. Il est membre du Collège des Experts de la Fédération Française de la Franchise, et de diverses associations telles que l'Association Française d'Arbitrage et l'Association Droit et Commerce.

Son équipe est entièrement dédiée à la défense des têtes de réseaux, en conseil et contentieux.



Sandrine RICHARD dispose d'une pratique importante en technique contractuelle ; elle rédige l'ensemble des contrats nécessaires à la vie des réseaux, et les accompagne ainsi de leur création à leur développement, en France comme à l'international. Elle intervient également dans les problématiques rencontrées au quotidien par les enseignes.



Gaëlle TOUSSAINT-DAVID est rompu au droit économique. Elle rédige tout type de documents commerciaux, gère les situations contentieuses liées aux différentes formes de distribution (relations fournisseurs-distributeurs, droit des réseaux de franchise, de distribution sélective, etc.) ; elle valide les opérations promotionnelles et publicitaires.



Flore SERGENT intervient pour toutes formes de réseaux (franchise, commission-affiliation, concession, etc.). Elle dispose d'un sens pratique particulièrement aguerri, tout en maîtrisant parfaitement les difficultés juridiques les plus ténues en la matière. Elle a largement contribué à la rédaction de l'ouvrage « *Théorie et pratique du droit de la franchise* ».



Guénola COUSIN est Docteur en droit. Elle est spécialisée en droit des marques et pour toutes questions se rapportant à la propriété intellectuelle (propriété littéraire et artistique, concurrence déloyale, etc.). Elle participe à la rédaction des contrats et intervient dans tout type de contentieux liés à la défense des droits de propriété intellectuelle des têtes de réseaux.

NOTRE PHILOSOPHIE : ANTICIPER

Afin de disposer d'une vision d'ensemble de la matière, François-Luc SIMON a entrepris de consacrer à la franchise une **étude transversale** en s'attachant à tous ses aspects ; il a ainsi rédigé le livre « *Théorie et Pratique du droit de la Franchise* » (Editions Joly, 2009, 593 pages).



Il s'agit d'un traité, théorique et pratique, destiné à tous les acteurs de la franchise, qui envisage la délimitation du contrat de franchise, sa formation, son exécution, sa renégociation, sa cession, son extinction ; il est également consacré au droit de la concurrence et au droit des procédures collectives, ainsi qu'aux questions plus spécifiques relatives aux situations contentieuses et au développement des réseaux à l'international.

SIMON ASSOCIÉS s'attache à **anticiper les besoins de sa clientèle** en préparant des dossiers spéciaux pour des supports juridiques reconnus. Ainsi, le département Franchise, Réseaux & Distribution a notamment publié :

- un Numéro Spécial aux Petites Affiches, chaque année, consacré à la jurisprudence rendue en matière de franchise au cours de l'année écoulée ;
- un dossier spécial aux Cahiers du droit de l'entreprise où des sujets au cœur des réseaux ont été traités (nouveau règlement d'exemption, international, clauses inédites dans les contrats de distribution, marques, organisation d'approvisionnement) ;
- les « Fiches pratiques » du Juris-classeur dans les rubriques « Franchise » et « Distribution » (A paraître).

Tout au long de l'année, le département Franchise, Réseaux & Distribution s'attache à publier des articles relatifs à son domaine d'activité ; ainsi, le département écrit et est régulièrement cité en qualité d'expert dans :

- la presse spécialisée : Points de vente, LSA, Commerce International, Franchise Magazine, l'Observatoire de la Franchise, L'Express Hors-Série Franchise, L'Officiel de la Franchise, Franchise Web TV, Entreprendre en Franchise, Entreprise & Franchise ;
- les médias économiques : Les Echos, BFM Radio, La Tribune, Le Nouvel Economiste, L'Entreprise ;
- la presse sectorielle : Le Journal du Textile, Le Journal de l'Automobile, L'Opticien Lunetier ;
- les revues juridiques : Joly, Petites Affiches, Revue Trimestrielle de Droit civil, Revue des sociétés. Le Département Franchise, Réseaux et Distribution vient de rédiger le numéro spécial consacré à l'actualité du droit de la distribution dans la revue « Cahiers du droit de l'entreprise » des Editions du Juris-Classeur.

Actuellement, le département réalise **un dossier spécial**, à paraître en mars 2011 aux Petites Affiches, **entièrement dédié au développement des enseignes à l'international, où plus de 10 pays seront passés au crible.**



PARIS

47 rue de Monceau
75008 – Paris
Tel : + 33 153 962 000
Fax : + 33 153 962 001

LYON

7 rue de Bonnel
69003 – Lyon
Tel : + 33 472 617 515
Fax : + 33 472 617 589

NANTES

4 rue Maurice Sibille
44000 Nantes
Tel : + 33 253 446 900
Fax : + 33 253 446 936

MONTPELLIER

33 bis rue du Faubourg Saint-Jaumes
34000 Montpellier
Tél. : + 33 467 580 186
Fax. : +33 467 588 432

www.simonassocies.com
contact@simonassocies.com